



eau17

Votre service public de l'eau

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



ÉDITO

DU PRÉSIDENT

En 2025, Eau 17 a donné corps à sa stratégie en transformant ses ambitions en 55 M€ d'actions concrètes, au service de la qualité du service public, de la préservation de la ressource et de l'adaptation du territoire aux défis du changement climatique. Cette dynamique collective s'est traduite par des réalisations majeures dans chacun des axes de notre feuille de route, en cohérence avec les 12 défis de la stratégie.

Tout au long de l'année, les élus et les équipes ont poursuivi un cap clair : investir utilement, sécuriser durablement, moderniser avec exigence et agir avec responsabilité. Le renouvellement des réseaux, la sécurisation des ressources, la modernisation des stations d'épuration, le développement de la réutilisation des eaux usées traitées, l'accompagnement des territoires dans leurs projets et la montée en puissance de nos outils numériques témoignent de cette volonté d'agir concrètement, au plus près des besoins du territoire.

L'année a également été marquée par l'adoption de la feuille de route « L'Eau du futur », qui vient consolider cette ambition collective et tracer les perspectives pour le mandat à venir. Elle traduit notre conviction profonde : face aux tensions croissantes sur la ressource, la réponse doit être à la fois technique, environnementale, solidaire et prospective. C'est cette exigence qui guide notre action quotidienne.

Je veux saluer ici l'engagement des élus, des agents d'Eau 17, ainsi que de l'ensemble des partenaires qui contribuent, à nos côtés, à faire vivre un service public de l'eau performant, résilient et exemplaire. Ensemble, nous faisons de notre syndicat départemental un acteur majeur de la transformation de notre territoire, au service des habitants, des communes et des générations futures.



Avec toute mon attention !

Christophe SUEUR
Président d'Eau 17





Signature du contrat Re-Sources « Tout Vent » pour consolider la protection du captage stratégique d'eau potable

Le 13 mai 2025, à Landrais, Eau 17 et ses partenaires agricoles et institutionnels ont signé le nouveau contrat Re-Sources de l'aire d'alimentation du captage de « Tout Vent », pour la période 2025-2029. Ce dispositif vise à poursuivre et renforcer la protection du captage stratégique qui contribue à l'alimentation en eau potable d'une part importante de ce secteur rural.

Ce nouveau cycle s'inscrit dans la continuité du premier contrat mené entre 2019 et 2023, qui a permis d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques moins impactantes sur la qualité de l'eau. Les résultats obtenus témoignent d'une évolution significative : entre 35 % et 40 % des surfaces sont occupées par une couverture efficace lors de la période d'interculture, 18 % par des prairies et 11 % par l'agriculture biologique. Cette dynamique a contribué à limiter les transferts de nitrates et de pesticides vers la nappe, tout en s'appuyant sur une politique foncière ciblée favorisant l'acquisition de parcelles sensibles et l'installation de systèmes agricoles plus durables. Le contrat 2025-2029 vise à consolider ces avancées et à franchir une nouvelle étape. Parmi les objectifs fixés figurent l'atteinte de 18 % de surfaces en agriculture biologique, la généralisation des couverts végétaux sur 100 % des parcelles en période à risque (dont 15 % de cultures intermédiaires pièges à nitrates – CIPAN), ainsi que le développement de cultures à bas niveau d'intrants (BNI), telles que la luzerne ou le miscanthus, notamment destiné à alimenter la chaudière collective de Landrais.



Les signataires du contrat Re-Sources « Tout Vent », le 13 mai 2025

Nouvelle station d'épuration de Fouras : un chantier majeur lancé en 2025

Eau 17 a officiellement lancé le chantier de la nouvelle station d'épuration de Fouras avec la pose de la première pierre le 5 juin 2025, marquant une étape structurante pour l'assainissement du territoire de Charente-Maritime.

Ce projet ambitieux a pour but de remplacer une installation devenue obsolète, mise en service en 1971. D'un montant de 14 millions d'euros, le projet permettra de traiter les eaux usées de 24 000 équivalents-habitants, en provenance de la commune de Fouras ainsi qu'une partie de Saint-Laurent-de-la-Prée. Implantée dans un secteur sensible, à proximité de l'estuaire de la Charente et en zone fortement touristique, elle a été conçue pour répondre aux exigences environnementales futures (nouvelle directive européenne eaux résiduaires urbaines de novembre 2024 en cours de transposition).

Sur le plan technique, la station intègre des procédés de traitement avancés de l'azote et du phosphore, ainsi qu'une désinfection par ultraviolet. Le rejet des eaux traitées vers le marais de l'Aubonnière contribuera à l'alimentation naturelle des milieux humides et au maintien de la biodiversité locale. L'installation prévoit également, à terme, la réutilisation des eaux traitées pour l'arrosage des espaces publics, participant ainsi à la préservation de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

La cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue en présence des élus locaux, et de Sylvie MARCILLY, présidente du Département de la Charente-Maritime. Elle a été accompagnée d'une exposition, permettant aux invités de mieux comprendre les étapes du traitement des eaux usées.

Le nouvel espace pédagogique de l'usine Lucien Grand baptisé Michel DOUBLET, en hommage à l'ancien Président d'Eau 17

Le 4 octobre 2025, Eau 17 a inauguré le nouvel espace pédagogique Michel DOUBLET à l'usine Lucien Grand de Saint-Hippolyte.

Au sein de cet espace, la salle du quiz modernisée propose une immersion complète où interactivité et technologies numériques, inspirées de l'univers du jeu vidéo, se conjuguent pour faire comprendre les enjeux fondamentaux de la qualité et de la quantité de la ressource en eau.

Cet espace pédagogique porte désormais le nom de Michel DOUBLET, Président d'Eau 17 de 2001 jusqu'à son décès en 2022, figure emblématique de la gestion de l'eau en Charente-Maritime. Au cœur de cet espace se trouve une oeuvre d'art dédiée à l'ancien Président, créée par l'artiste Jacques FADAT.



AXE 1

INNOVER

POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE SERVICE
ET SA RÉSILIENCE

Défi 1-1

Anticiper les évolutions tendancielles
du climat et les événements extrêmes

Hausse de la consommation estivale

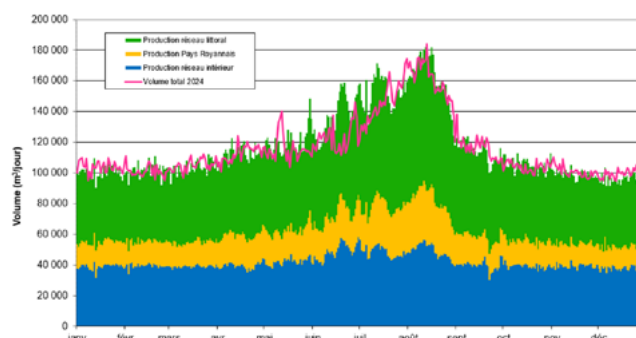
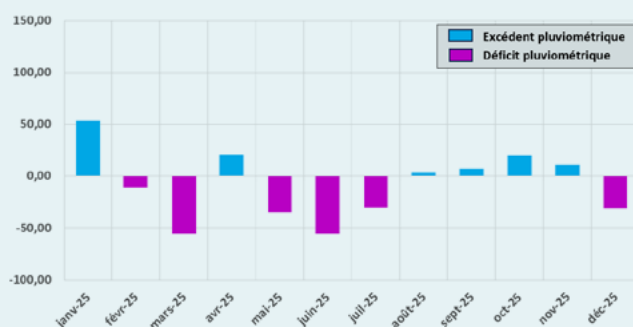
L'été 2025 a été marqué par une forte tension sur la ressource en eau. L'enchaînement de périodes chaudes et ensoleillées, associé à un faible cumul pluviométrique, a entraîné des consommations élevées en juin et juillet, supérieures à celles de 2024.

Le pic de consommation a été atteint la semaine du 15 août, avec près de 180 000 m³/jour sur le territoire d'Eau 17. Au total, 43,2 Mm³ ont été prélevés en 2025, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2024.

Déficit pluviométrique
et impacts hydrologiques

L'année 2025 a été globalement sèche en Charente-Maritime. Sur les six stations Météo-France de référence, la pluviométrie moyenne annuelle a été inférieure de 40 mm à la normale, soit un manque d'environ 5 %.

Ce déficit s'est particulièrement creusé au printemps et au début de l'été, avec des écarts négatifs marqués sur les graphiques mensuels. Les nappes phréatiques ont suivi cette tendance : à Dampierre-sur-Boutonne, les niveaux ont chuté après un mois de janvier excédentaire, atteignant des niveaux de fin d'étiage bien inférieurs à ceux de 2024. Les débits du fleuve Charente ont également été affectés, avec un franchissement du seuil d'alerte renforcée en août. Le retour des pluies automnales a permis une recharge des aquifères en fin d'année.

Évolution de la pluviométrie moyenne
en 2025 en Charente-Maritime

Production quotidienne cumulée des captages d'Eau 17 en 2025

« L'Eau du futur » : anticipation des
évolutions

Eau 17 pilote une vision stratégique de long terme pour garantir un approvisionnement en eau potable résilient face au changement climatique. Validée le 16 avril 2025 en comité syndical exceptionnel, l'étude « L'Eau du futur » structure les actions à conduire à l'échelle de la Charente-Maritime.

Lancée après l'été 2022, cette démarche croise les effets du climat, de la démographie et des pollutions pour projeter un équilibre fragile dès 2035, puis une rupture possible à l'horizon 2050, en période estivale sur la façade littorale malgré des recharges hivernales.

Les actions sont déclinées selon trois niveaux : impératif, nécessaire et souhaitable, dans l'objectif d'équilibrer besoins et ressources en eau potable à l'horizon 2035-2050 en Charente-Maritime.

« L'Eau du futur », c'est « Anticiper, Décider et Protéger » dès aujourd'hui, afin de garantir à chaque habitant une eau au robinet, de qualité et en quantité suffisante pour demain. Cette démarche repose sur l'action immédiate, la mobilisation de toutes les parties prenantes et une volonté collective d'inverser les résultats.



Découvrez la plaquette



Défi 1-2

Garantir la sécurité
sanitaire et protéger
les installations contre
les actes de malveillance

Dans une logique d'anticipation de l'obligation réglementaire, depuis 2022, Eau 17 met en œuvre son Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) pour limiter les vulnérabilités des systèmes de production et distribution d'eau potable face aux risques de rupture d'alimentation et de dégradation de la qualité. En 2025, les actions prioritaires ont porté sur la sûreté des accès aux 343 sites d'eau potable. La finalisation du dispositif est prévue au printemps 2026.

Actions phares déployées

- Renforcement des barrières physiques sur les réservoirs, prioritairement au sol, intégré aux réhabilitations en cours.
- Préparation des systèmes anti-intrusion pour les accès directs à l'eau, avec état des lieux réalisé en collaboration avec la RESE, la régie publique d'Eau 17.
- Élaboration de documents supports pour la gestion de crise (descriptifs des systèmes, surveillance de la qualité, simulations d'arrêts d'ouvrages)
- Sensibilisation des agents des exploitants : 12 sessions en 2025 ont formé près de 270 agents (219 RESE, 30 SAUR et SEPR, 19 AGUR) aux risques métiers.



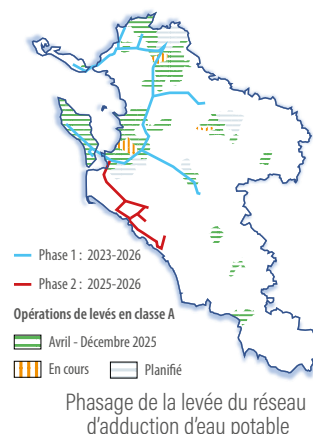
Défi 1-3

Éviter les interruptions
de service55 M€ investis en 2025 pour la résilience
des services

Eau 17 a réalisé en 2025 plus de 55 M€ d'investissements, dont 22,54 M€ pour l'eau potable, principalement dédiés à la gestion patrimoniale avec 14,42 M€ pour le renouvellement des réseaux et 0,43 M€ pour la réhabilitation du génie civil. Pour financer ces efforts, le syndicat a contracté 11,9 M€ d'emprunts, dont 3,9 M€ spécifiquement alloués au renouvellement des réseaux d'eau potable. Parmi les projets phares, la réhabilitation du château d'eau de Tonnay-Boutonne.

Amélioration
de la connaissance patrimoniale

Eau 17 accélère le géoréférencement en classe A (précision ≤ 40 cm) de ses 15 000 km de réseaux via des opérations de lever topographique et de géodétection. Sur les feeders (conduites de transport d'eau potable), de 2023 à 2025, 270 km d'adduction principale posés dès 1950 ont été identifiés par géodétection électromagnétique, recensant 3 834 parcelles privées et régularisant les servitudes d'utilité publique. Le projet se poursuit en 2026 sur la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique pour 45 km de réseaux.



En 2025, les agents RESE ont géoréférencé par GPS 660 km de conduites de distribution, prioritairement en zones urbaines, en relevant les bouches à clés, vannes, vidanges, ventouses pour recaler les tracés dans le système d'information géographique (SIG) avec une précision centimétrique. Cette opération s'appuiera en 2026 sur une orthophotographie départementale à 5 cm de résolution, compatible avec le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). Cette « orthophoto » a été finalisée en 2025 par le Département de la Charente-Maritime après 19 sessions de vols. Ce projet structurant repose sur une mobilisation financière et technique mobilisant 25 partenaires. En 2026, la vérification sur le terrain par des géomètres se poursuit. Le syndicat a financé 44 683 € TTC, au prorata de 9 470 km de voiries sous lesquelles se situent des conduites d'eau et d'assainissement, sur un montant total de 671 535 € TTC.



La performance récompensée

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les agences de l'eau (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) appliquent de nouvelles redevances qui récompensent les gestionnaires performants en réduisant les coûts selon un coefficient de modulation. Ce coefficient est passé de 0,2 à 0,348 pour l'eau potable, grâce à des réseaux bien connus (âge, matériau, diamètre), et des performances hydrauliques solides. Résultat : la « contre-valeur » facturée aux usagers baisse en 2026, de 0,07 à 0,05 € HT/m³ pour l'eau potable ce qui limite l'impact sur les factures.

Finalisation de l'inventaire physique
et comptable du patrimoine

En 2025, le recensement complet du patrimoine a été achevé, fiabilisant la gestion patrimoniale et renforçant la cohérence entre inventaires physique et comptable pour mieux piloter et hiérarchiser les investissements futurs.

La valorisation s'est faite en deux étapes sur la base des données SIG : d'abord « à neuf » (coût de remplacement total), soit 1 370 M€ pour l'eau potable et 975 M€ pour l'assainissement collectif ; puis dépréciée (ajustée selon la vétusté et la date de construction), à 831 M€ pour l'eau potable et 584 M€ pour l'assainissement. Au global, le syndicat gère un patrimoine évalué à plus de 1 400 M€.

Valorisation	Eau potable	Assainissement	Total
À neuf (remplacement)	1 370 M€	975 M€	2 345 M€
Dépréciée (vétusté)	831 M€	584 M€	1 415 M€
Patrimoine global			> 1 400 M€

AXE 2

PRÉSERVER
LA RESSOURCE EN EAU

Défi 2-1

Limiter la pression sur la ressource

Réutilisation des eaux usées pour l'irrigation

Eau 17 déploie activement un programme d'études de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour l'irrigation agricole. Depuis 2022, un cahier des charges environnemental strict encadre ces pratiques, imposant des cultures à faible usage d'intrants et des mesures de limitation des pesticides pour préserver les sols et les ressources.

Quatre opérations de REUT sont en service :

- Stations d'épuration de Saint-Pierre-d'Oléron et de Saintes, pour l'arrosage des golfs
- Stations d'épuration de La Flotte et d'Ars-en-Ré, pour l'irrigation de cultures

Opérations en cours de régularisation

D'autres sites fonctionnent déjà et attendent leur autorisation formelle : bornes multi-usages à La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Ars-en-Ré, pour l'arrosage des espaces verts ou pour des usages d'eau non potable, arrosage des stades de Sainte-Marie-de-Ré et de Tonnay-Boutonne.

Études de faisabilité finalisées

Trois études pour des usages d'irrigation sont achevées et ont été restituées localement aux irrigants potentiellement concernés : Aigrefeuille-d'Aunis, Andilly et Soubise.

Amélioration de la performance des réseaux d'eau potable

Eau 17 intensifie ses efforts pour améliorer le rendement des réseaux d'eau potable.

Les actions de réduction des pertes en eau comprennent les équipements de recherche de fuites et les travaux de renouvellement des canalisations. Ils représentent les deux tiers des investissements à l'eau potable, soit 14,43 M€ sur 21,92 M€ au total, dont 375 000 € dédiés aux équipements de recherche de fuites : compteurs intelligents, télégestion des gros consommateurs, pré-localisateurs et regards de sectorisation.



Défi 2-2

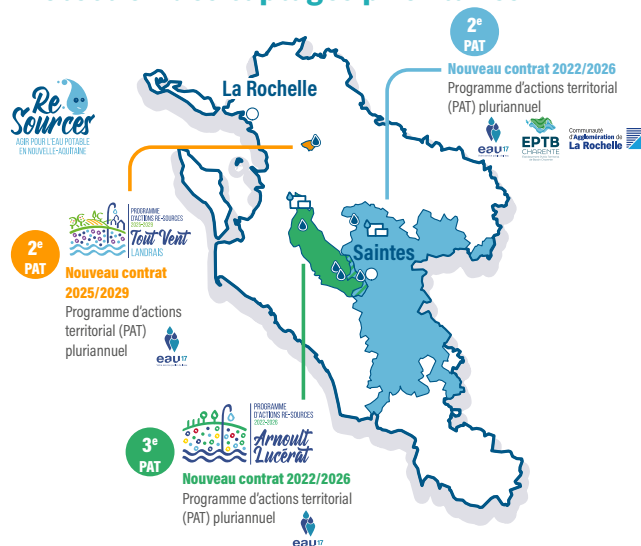
Protéger durablement la qualité de la ressource pour l'eau potable

PFAS : des campagnes d'analyses par anticipation

Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées), appelées polluants éternels en raison de leur persistance dans l'environnement, font l'objet d'une surveillance renforcée par le syndicat et ses exploitants. Une campagne d'analyses exploratoires a été lancée en mai 2025 sur l'ensemble des captages, ciblant 20 molécules réglementaires complétées par le TFA (non réglementaire mais très répandu sur le territoire national), en amont des contrôles sanitaires renforcés décidés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour janvier 2026. Cette démarche proactive visait à anticiper les actions éventuelles à mettre en œuvre pour garantir la qualité de l'eau au robinet. Les résultats révèlent des traces de ces molécules dans certaines ressources (à des valeurs très faibles) ; d'autres en sont exemptes. Aucun prélèvement n'indique de danger pour les consommateurs.



Protection des captages prioritaires



Le programme Re-Sources est une démarche régionale multipartenaire visant à reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à l'alimentation en eau potable, en luttant contre les pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates, pesticides). Il repose sur des actions préventives volontaires (couverts végétaux, cultures bas intrants, désherbage mécanique, diversification des assolements...) déployées via des Programmes d'Actions Territoriales (PAT) pluriannuels sur les bassins d'alimentation des captages prioritaires, en partenariat avec les agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et les collectivités.



Les aides directes du contrat Arnoult-Lucérat 2022-2026

Dans le cadre du programme Re-Sources Arnoult-Lucérat 2022-2026 qui protège les captages du Bouil de Chambon à Trizay, de La Roche et du Château à La Clisse et de Lucérat à Saintes, Eau 17 a financé 159 421 € d'aides directes en 2025 auprès de 50 agriculteurs engagés, sur 1 170 ha, marquant une hausse de 96 % par rapport à 2024 (81 500 € pour 36 exploitations). Ces aides financières ont soutenu la couverture des sols en interculture, les cultures bas intrants, le désherbage mécanique.

Feuille de route ZSCE pour les captages

Les Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) constituent un levier réglementaire clé pour protéger les aires d'alimentation des captages prioritaires, en complément des programmes Re-Sources. Ce dispositif pourra imposer des mesures contraignantes (réduction des intrants, couverts végétaux obligatoires, désherbage mécanique) sur les périmètres délimités par arrêté préfectoral, afin d'atteindre la conformité des eaux brutes.

La feuille de route pour la protection des captages prioritaires a été signée lors du comité syndical du 14 novembre 2025. En présence de Monsieur le Préfet de Charente-Maritime, du Directeur départemental des Territoires et de la Mer (DDTM), du Président de la Chambre d'Agriculture 17, cette démarche consolide les orientations validées en avril 2025 pour donner suite à l'étude prospective « L'Eau du futur ».



Signature de la feuille de route en présence de Cédric TRANQUARD, Président de la Chambre d'Agriculture 17, Brice BLONDEL, Préfet de la Charente-Maritime et Xavier AERTS, Directeur de la DDTM.

La réhabilitation des forages privés continue

Les nappes captives bénéficient d'une protection naturelle efficace, mais certains forages agricoles privés mal isolés créent des connexions hydrauliques entre nappes libres dégradées et nappes profondes destinées à l'eau potable. Eau 17 mène un programme de diagnostic et de mise en conformité de ces forages, avec 139 ouvrages diagnostiqués entre 2008 et 2024 (inspection vidéo, mesures physiques, tests de débit et qualité).

Après la signature de 124 conventions en 2024, en 2025, 8 ont été mis en conformité (557 140 € TTC) et 10 définitivement rebouchés (163 110 € TTC), grâce à un financement partagé : 50 % Agence de l'Eau Adour-Garonne, 30 % par le Département, 20 % propriétaires.



Défi 2-3

Protéger les milieux superficiels

Études de zonage d'assainissement

Les études de zonage d'assainissement permettent à Eau 17 et aux communes de définir clairement les zones d'assainissement collectif ou non collectif, en cohérence avec l'urbanisme local (PLU, PLUi, cartes communales). Eau 17 révisé ces zonages pour intégrer les évolutions urbaines et les progrès technologiques dans les équipements d'assainissement individuel. Ces révisions sont organisées notamment lors des mises à jour des documents d'urbanisme.

33 M€ investis pour l'assainissement collectif

En 2025, Eau 17 a consacré plus de 55 M€ à ses investissements globaux dont 33,21 M€ pour l'assainissement collectif, un niveau stable par rapport aux 51,4 M€ de 2024.

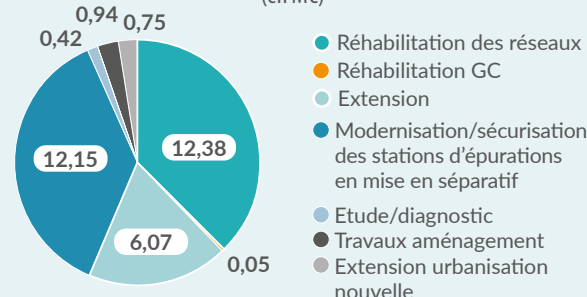
Réhabilitation renforcée des réseaux

Les travaux de rénovation des réseaux représentent 12,38 M€ en 2025, un montant stable par rapport à 2024 (12,6 M€), représentant plus de la moitié du budget annuel dédié à l'assainissement. Ces travaux sont programmés sur la base des priorités des diagnostics périodiques et des diagnostics approfondis (420 000 € dépensés en études), visent à localiser et corriger les anomalies pour réduire les infiltrations et les risques de pollution et d'effondrement. Cette stratégie pluriannuelle assure une priorisation efficace des chantiers sur l'ensemble du territoire.

Modernisation des stations d'épuration et extensions des réseaux

Parallèlement, 12,15 M€ ont été investis dans la modernisation et la sécurisation des stations d'épuration existantes, soit plus du double des 5,4 M€ de 2024. La desserte en assainissement collectif de nouveaux hameaux ou de nouvelles communes ont mobilisé 6,07 M€, finalisant près de 90 % du schéma directeur 2015-2022.

Ventilation par catégorie de travaux
des dépenses d'investissements 2025 d'assainissement collectif
(en M€)



La redevance performance pour l'assainissement : un levier financier pour une maîtrise optimale

Comme pour l'eau potable, depuis le 1^{er} janvier 2025, la réforme des redevances des agences de l'eau a introduit une redevance dédiée à la performance des systèmes d'assainissement collectif, calculée en fonction des résultats du service et de ses efforts de maîtrise, selon un coefficient de modulation passé de 0,3 à 0,384. Cette évolution traduit financièrement les actions menées sur l'autosurveillance, la conformité réglementaire et l'efficacité épuratoire, en valorisant les services les plus performants. Résultat : la « contre-valeur » facturée aux usagers baisse en 2026, de 0,105 à 0,096 € HT/m³, limitant l'impact sur les factures.

AXE 3

ACTEUR



DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



Défi 3-1

Développer les énergies renouvelables et de récupération



Ombrières du siège à Saintes.

Dessin réalisé par l'artiste locale Anne Rousseau TUFFNELL (AJNA design, Tonnay-Charente)

Centrales photovoltaïques : des partenariats pour une énergie locale renouvelable

Eau 17 accélère son engagement dans les énergies renouvelables avec une centrale photovoltaïque installée sur les ombrières de son siège à Saintes. Inaugurée le 22 septembre 2025 en partenariat avec la SEM Énergies Midi Atlantique et le SDEER (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural), cette installation de 672 panneaux sur 1 357 m² produit 330 000 kWh/an (l'équivalent de la consommation électrique de 150 habitants), entièrement réinjectés dans le réseau public. Elle s'inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, illustrant la contribution du syndicat à la transition énergétique locale. Eau 17 a également profité de ce projet pour améliorer la gestion des eaux pluviales de son parking, travaux réalisés en partenariat avec le SDV (Syndicat Département de la Voirie 17).

Parallèlement, Eau 17 a adhéré à l'association créée par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron dans l'objectif de participer à des projets photovoltaïques territoriaux en autoconsommation collective.



Panneaux photovoltaïques installés sur le parking du siège d'Eau 17 à Saintes.



Défi 3-2

Anticiper la mutation des territoires

Agences Saintonge Romane et Aunis : mutualisation et modernité

Eau 17 anticipe les évolutions territoriales en renforçant la proximité avec les usagers via deux projets structurants. La création d'une nouvelle agence pour la RESE Saintonge Romane, régie publique d'Eau 17, implantée au Parc Atlantique de Saint-Georges-des-Coteaux, accueillant les 35 salariés. Les travaux ont été lancés en septembre 2025 avec la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture et de bornes électriques pour les véhicules professionnels des salariés. La livraison est prévue pour fin 2026, pour un budget de 2,9 M€ HT.

L'agence ANC Aunis d'Eau 17 située à Aigrefeuille-d'Aunis intégrera les nouveaux locaux mutualisés de l'agence RESE Aunis dès l'été 2026. Ce chantier offrira un hall d'accueil commun des usagers, des bureaux dédiés pour les agents Eau 17 et une salle de réunion partagée.



Cellule urbanisme au service des territoires

Avec le changement climatique, la prise en compte de la disponibilité de la ressource en eau dans les documents de planification d'urbanisme est impérative. Le syndicat accompagne les collectivités dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT). Il fournit des avis techniques sur la faisabilité de l'assainissement et des prescriptions d'aménagement, garantissant la desserte en eau potable et la compatibilité des zones. En 2025, la cellule urbanisme est intervenue sur 80 PLU, 2 PLUi et 1 SCOT. Eau 17 a notamment émis un avis réservé lié à la disponibilité de la ressource en eau.

La cellule urbanisme profite également de la mise à jour des documents d'urbanisme pour actualiser les zonages d'assainissement, essentiels pour valider les secteurs à desservir en assainissement collectif ou des installations d'assainissement individuel. Le suivi opérationnel des zonages s'appuie sur « Eau'zone », base numérique déployée en 2025 pour remplacer l'outil obsolète. Elle intègre une liaison au SIG XMap, assurant visualisation et interopérabilité des données de zonage et des réseaux existants.

Défi 3-3

Être proche des territoires et des usagers

Étude « eaux » de la ville de Saintes

Eau 17 a réalisé une étude sur les usages en eau des bâtiments et équipements publics de la ville de Saintes pour réduire les consommations : lutte contre les fuites, optimisation du matériel et réduction des volumes. L'analyse a également mis en évidence des opportunités de recours à des eaux non conventionnelles, confirmant la faisabilité technique, réglementaire et environnementale de la réutilisation des eaux de la piscine Aquarelle pour l'arrosage du stade attenant.

Le syndicat porte ces initiatives, avec un comité de pilotage réunissant la Ville de Saintes et Saintes Grandes Rives, l'Agglo. L'objectif est de rendre ces conclusions reproductibles afin d'accompagner l'ensemble des communes d'Eau 17.

Oléron rejoint les territoires sobres en eau



Signature de la charte à la Cdc d'Oléron.

Le 19 juin 2025, la Communauté de Communes de l'île d'Oléron a signé la charte « Territoire sobre en eau », nouvelle étape pour la préservation de la ressource en Charente-Maritime. Cette démarche collective, déjà adoptée par Saintes Grandes Rives, l'Agglo, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et Cœur de Saintonge, engage les collectivités sur différents points :

- promotion de l'eau du robinet lors des événements et animations sur le territoire ;
- opérations annuelles de sensibilisation (grand public, élus et agents) ;
- désignation d'un référent « eau » ;
- réduction des bouteilles plastiques ;
- maîtrise des consommations sur le patrimoine public ;

Eau 17 accompagne la collectivité par son expertise, ses outils et un suivi annuel.

Un nouveau partenariat avec Charentes Tourisme

Le syndicat a signé une convention avec Charentes Tourisme pour sensibiliser le secteur touristique aux défis de l'eau. Ce partenariat associe les deux structures autour de plusieurs activités :

- sensibilisation et adaptation pour concilier consommation d'eau et tourisme ;
- analyse de données et d'études ;
- coopération active ;
- actions de communication et de lobbying.

Il s'est concrétisé par des événements clés : participation à La Co'Lab, à la Journée de l'ingénierie touristique et à celle du locatif responsable ; accueil de l'équipe Charentes Tourisme à l'usine Lucien Grand ; enregistrement du podcast Les pieds dans le plat.

Journée mondiale de l'eau, une sensibilisation à grande échelle

Autour de la Journée mondiale de l'eau, Eau 17 et sa régie publique, la RESE, ont multiplié les événements pour sensibiliser à la fragilité de la ressource en eau et des milieux naturels. Cette opération d'envergure a permis d'aller à la rencontre des partenaires, des élus, du grand public et des agents.



« L'eau, on l'aime, on la préserve », une campagne qui s'amplifie chaque année

Face à la pression croissante sur la ressource en eau, le syndicat a relancé en 2025 sa campagne de sensibilisation « L'eau, on l'aime, on la préserve », coconstruite avec ses intercommunalités adhérentes et les acteurs touristiques de Charente-Maritime.

**L'eau,
on l'aime,
on la préserve**
We love water,
we preserve it.

Depuis 2023, la campagne propose des kits de communication adaptés à tous les publics : affiches, stickers, vidéos, contenus pour les réseaux sociaux... Ces outils sont disponibles gratuitement pour les collectivités, les offices de tourisme, les hébergeurs collectifs et particuliers pour une diffusion large sur le territoire.

Nouveautés 2025 : micro-trottoir décalé auprès d'habitants et vacanciers, spots radio diffusés tout l'été sur les radios locales, accompagnement renforcé avec kits numériques ou imprimés sur mesure.

Opération « Mon camping s'engage », un accompagnement dédié pour l'hôtellerie de plein air

Intégrée à la campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve », cette initiative cible spécifiquement les campings. En 2025, Eau 17 a renforcé l'opération « Mon camping s'engage », qui propose aux campings de signer une charte d'engagements réciproques pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, en échange de la diffusion de messages et d'outils de sensibilisation auprès de leurs vacanciers et salariés. Deux saisonniers ont sillonné les 100 sites volontaires tout au long de l'été.

AXE 4

RÉDUIRE



L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Défi 4-1

Efficacité énergétique et sobriété carbone

La sobriété des chantiers s'étend

En 2025, Eau 17 a poursuivi l'intégration des exigences environnementales dans la conduite de ses chantiers, afin de réduire l'empreinte écologique et de contribuer aux objectifs de sobriété carbone du service public de l'eau. Dans le cadre de la charte « Chantier Propre », opérationnelle depuis 2023 et élaborée avec la fédération départementale des travaux publics, le syndicat veille à limiter les nuisances pour les riverains, à anticiper les impacts des travaux et à mieux encadrer l'usage des matériaux. Cette démarche s'est concrétisée par le réemploi de déblais extraits de chantier et de matériaux recyclés sur une dizaine d'opérations en 2025, notamment sous forme de remblai inférieur de tranchée, ce qui permet de réduire les transports et les consommations de ressources. En parallèle, les cahiers des charges des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ont été mis à jour afin de prendre en compte ces enjeux dès la phase de conception, puis au moment du choix des entreprises.

À Saint-Trojan-les-Bains, l'énergie solaire soutient le traitement des eaux usées



La centrale photovoltaïque installée sur la station d'épuration de Saint-Trojan-les-Bains, inaugurée le jeudi 17 avril 2025, marque une étape clé dans la stratégie de sobriété énergétique d'Eau 17. Composée de 120 panneaux répartis sur 285 m², elle délivre une puissance de 60,6 kilowatts-crête (kWc) et produit annuellement 73 502 kilowattheures (kWh), couvrant jusqu'à 30 % des besoins du site, qui consommait 309 034 kilowattheures en 2023, avec un taux d'autoconsommation supérieur à 90 %.

Cet investissement de 122 000 € HT, réalisé avec l'expertise du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), génère des économies financières notables, avec un taux de rentabilité interne (TRI) moyen de 4 % sur 15 ans. Il permet également de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de 13 tonnes par an, illustrant parfaitement l'approche « connaître, réduire, agir » du syndicat.



Défi 4-2

Promotion de l'eau du robinet

Des fontaines publiques pour encourager l'eau du robinet : première étape du projet à Saintes en 2025



Fontaine publique installée sur le site Saint-Louis à Saintes.

Eau 17, en partenariat avec la Ville de Saintes et l'exploitant AGUR, a inauguré le mardi 15 juillet 2025 trois fontaines publiques lors d'une cérémonie marquant le lancement d'un projet ambitieux de 24 installations sur l'ensemble de son territoire. Ce dispositif, soutenu et financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre d'Educ'Eau, vise à encourager la consommation d'eau du robinet, à réduire l'usage des bouteilles plastiques à usage unique, à diminuer les déchets et à garantir un accès sécurisé et sanitaire à l'eau potable pour tous. Ces fontaines arborent le slogan « Eau du robinet, à boire sans modération » et un QR code pour des informations sur la qualité de l'eau et les actions d'Eau 17.



Défi 4-3

Bonnes pratiques internes

Un numérique plus durable et collaboratif avec le plan « Du clic au déclic »

2025 marquait la première année de mise en œuvre du plan d'actions « Du clic au déclic » adopté fin 2024 pour la période 2024-2028, dont la feuille de route a été rédigée, validée et intégrée au Schéma Directeur des Systèmes d'Information. Cette démarche d'amélioration continue conjugue Green IT, pour réduire l'empreinte environnementale de la DSI, et IT for green, mobilisant le numérique au service du développement durable. Ouverte à l'extérieur via une communauté de référents, elle a donné naissance à un groupe de travail inter-collectivités réuni deux fois en 2025, posant les bases de projets communs pour 2026.

Vers des achats publics durables

Eau 17 et sa régie la RESE ont adhéré au réseau 3AR, association régionale née en 2013 qui promeut les achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de l'ADEME et de nombreux partenaires. Cette affiliation permet d'intégrer les dimensions sociales, sociétales et environnementales dans les procédures d'achat grâce à des formations internes dédiées. Une première journée de sensibilisation a réuni les salariés impliqués dans les marchés, suivie de deux journées spécifiques pour les acheteurs.

Eau 17 transforme l'un de ses parkings de son siège en aménagement durable et fonctionnel.

En 2025, le service Moyens Généraux d'Eau 17 a supervisé la rénovation du parking du siège social à Saintes, dans une logique d'aménagement durable conciliant performance environnementale, praticité et anticipation des besoins futurs.



Nouveau parking végétalisé avec bornes électriques du siège Eau 17.

Le projet intègre plusieurs améliorations avec la mise en place de pavés enherbés et d'une zone engazonnée permettant une gestion naturelle des eaux pluviales par infiltration. Un abri vélo couvert et éclairé, pouvant accueillir 8 à 10 vélos, a été installé, tandis que les places de stationnement ont été réorganisées avec la mise en place d'un sens unique de circulation, améliorant la fluidité des déplacements. Des travaux d'infrastructure numérique ont été intégrés au projet avec le passage de fourreaux, préparant l'arrivée de la nouvelle salle informatique et renforçant ainsi les capacités numériques du syndicat à moyen terme.

Eau 17 s'associe au réseau Natura 2000 pour préserver la biodiversité

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Eau 17 a organisé une rencontre avec les animatrices Natura 2000 de Charente-Maritime pour échanger sur ses activités et ses enjeux liés à la biodiversité. Propriétaire de plus de 700 hectares, Eau 17 gère des sites potentiellement stratégiques pour la préservation des habitats et espèces communautaires.

La première étape a consisté à croiser les cartographies afin d'identifier les sites situés sur des périmètres Natura 2000, en collaboration avec les structures animatrices des Documents d'objectifs (DOCOB). Des visites de terrain ont ensuite été menées sur des stations à enjeux, comme les lagunages de Breuil-Magné, La Clotte, d'Oléron et la lagune de Saint-Hippolyte.

Les animatrices ont formulé des préconisations pour l'entretien, incluant l'adoption de chartes ou contrats Natura 2000, des tests d'éco-pâturage, des chantiers d'arrachage de plantes envahissantes, des animations grand public, des formations pour les agents et des inventaires naturalistes. Les premières actions concrètes seront mises en œuvre dès 2026.

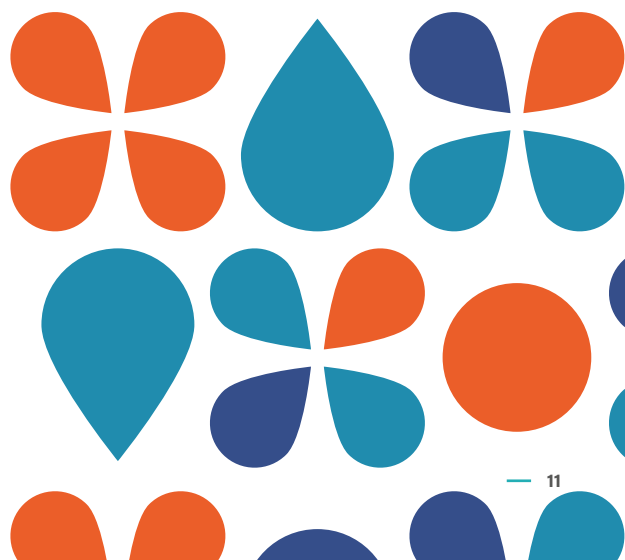


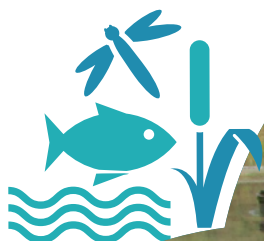
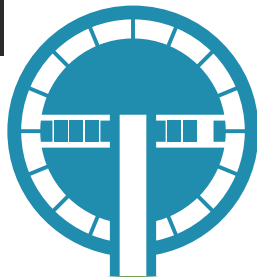
Les animateurs Natura 2000 à la découverte de l'usine de Lucien Grand.

81 % des agents formés pour répondre aux enjeux du service public de l'eau

Eau 17 a poursuivi en 2025 la montée en compétences de ses agents à travers un plan de formation ambitieux. Le syndicat qui compte 85 agents, avec une quasi-parité hommes-femmes et une moyenne d'âge de 44 ans, a permis à 69 d'entre eux de suivre au moins une formation, soit 81 % des effectifs. Au total, 324 jours de formation ont été réalisés pour un coût global de 144 131 € HT, couvrant l'ensemble des champs de compétences nécessaires à l'évolution des métiers.

Ce programme s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Eau 17 visant à diffuser une culture commune de la sobriété, à renforcer les pratiques écoresponsables et à accompagner l'évolution des métiers du service public de l'eau face aux défis à venir.





Demain...

Faire de l'assainissement
un levier de résilience
territoriale



eau17

Votre service public de l'eau